



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.II/MEM.2/4
2 octobre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

**Commission de l'investissement, des entreprises et
du développement**

**Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération
internationale: coopération Sud-Sud et
intégration régionale**

Deuxième session
Genève, 14-16 décembre 2009
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET ANNOTATIONS

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

Point 1. Élection du Bureau

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et deux vice-présidents-rapporteurs.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.2/4 Ordre du jour provisoire et annotations

Point 3. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire

3. À sa cinquante-cinquième session, en septembre 2008, le Conseil du commerce et du développement a décidé que la réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale, devrait examiner les moyens de renforcer la coopération entre les pays en développement dans l'optique d'une mondialisation partagée, notamment par la contribution au développement de la coopération triangulaire.

4. À sa première réunion en février 2009, la réunion d'experts a examiné le rôle de la coopération et de l'intégration économiques Sud-Sud à l'appui des flux commerciaux, de la croissance et du développement des pays en développement, en particulier leur rôle potentiel dans l'atténuation des conséquences néfastes de la crise économique et financière mondiale pour les pays en développement. Reprenant ces thèmes, en particulier celui des conséquences de la crise alimentaire mondiale, qui perdure, la deuxième session de la réunion d'experts examinera les domaines dans lesquels la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent contribuer au développement de pratiques agricoles durables dans les pays en développement, répondre aux nouveaux défis qui présentent des risques pour le développement agricole et la sécurité alimentaire, et aider à lutter contre le fléau de la faim dans le monde.

5. Dans nombre de pays en développement, en particulier les moins avancés, un accroissement soutenu de la production et de la productivité agricoles serait indispensable, non seulement pour garantir la sécurité alimentaire, mais aussi, plus généralement, pour stimuler le développement économique. La réunion d'experts permettra d'échanger des expériences dans les principaux domaines de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire en vue de promouvoir un développement agricole durable et d'assurer une plus grande sécurité alimentaire dans les pays en développement. Les domaines abordés seront notamment le transfert de technologie, la recherche-développement, y compris la formation, l'investissement, le commerce et la facilitation du commerce, et l'accès au financement, ainsi que la coopération et l'intégration régionales et interrégionales. La réunion travaillera à établir un programme concret de mesures et d'aide technique, dans les domaines où la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des moyens d'existence dans les pays en développement, en vue notamment d'aider ces pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.2/5 Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire

Point 4. Adoption du rapport de la réunion

6. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session. La réunion d'experts voudra sans doute autoriser les rapporteurs à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contributions des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces notes devront être communiquées au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles seront mises à la disposition des participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Ces documents devront être communiqués au secrétariat de la CNUCED avant le 1^{er} décembre 2009 à: M. Mohamed Elkeiy, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), télécopie: +41 22 917 0044; courriel: mohamed.elkeiy@unctad.org.
